

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées : le service "dommages réseaux" d'Orange recueille vos signalements.

Publié le 23 avril 2019



Le service "dommages réseaux" permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements téléphoniques/internet sur la voie publique.

En signalant ces anomalies, vous permettez à Orange (ex France Télécom, dont le nom apparaît encore souvent sur ces équipements) de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.

> [Plateforme "dommages réseaux" \[1\]](#)

URL de la source (modifié le 17/09/2024 - 16:53):

<https://www.wambrechies.fr/actualites/comment-signaler-un-equipement-de-reseau-fixe-endommage>

Liens

[1] <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/signaler>